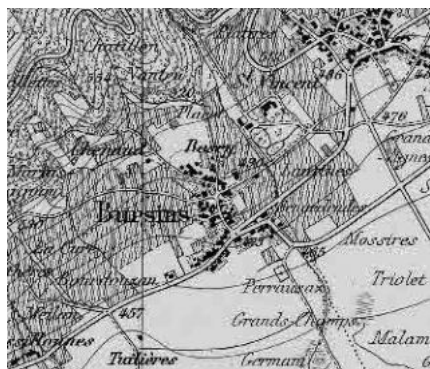


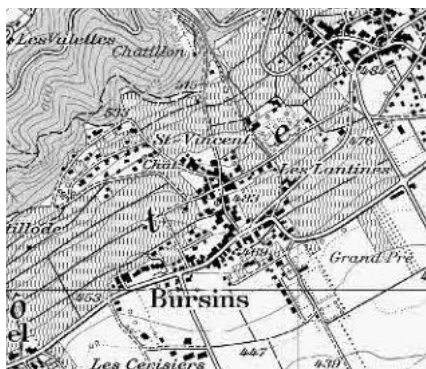


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village s'inscrivant au cœur de la Côte. Cellule supérieure formant une structure montante en épi, foisonnant d'objets de valeur et contrastant avec un espace-rue linéaire en aval. En amont, domaine du Rosay.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Village

XX	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Bursins

Commune de Bursins, district de Nyon, canton de Vaud



1



2



3



4



5



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 1-9



6 Entité inférieure



7



8



9 Domaine du Rosay, 14^e s.



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
 EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau d'origine réparti le long d'une rue montante d'où s'échappent des ruelles perpendiculaires, bâti implanté tant en épi qu'en ordre contigu, composé de maisons vigneronnes et de demeures plus cossues remontant au 16 ^e s., princ. 17 ^e –19 ^e s.	A	×	×	×	A			1–5
	1.0.1	Anc. Maison de Ville convertie en école puis en habitation, édifice ramassé avec toit à croupes et coyaux, 16 ^e s.						o		5
	1.0.2	Anc. fromagerie, modeste bâtiment en maçonnerie, plain-pied, toit à demi-croupes, 1797						o		3
EI	1.0.3	Cure installée sur les anc. celliers du château en 1622, solide édifice rectangulaire surmonté d'un toit à croupes, haut escalier accolé au S, reconstr. 1729				×	A			2
EI	1.0.4	Maison forte dite le Château correspondant à l'anc. prieuré, corps principal du 13 ^e s., fortifié au 14 ^e s. avec contrefort au S, aile N en équerre reconstr. 1870 ; haute toiture à croupe et demi-croupe, 18 ^e s.				×	A			
EI	1.0.5	Eglise réf. remontant au 11 ^e s., chœur rectangulaire, chevet polygonal et chapelles du 15 ^e s., porche néoroman de 1901, clocher carré coiffé d'une flèche en pavillon, surél. 1901 ; bordée en amont et en aval par un espace vert avec fontaines				×	A	o		1,2
	1.0.6	Maison Melly remontant au 15 ^e s., tour d'escalier semi-circulaire, fin 16 ^e s., transf. en maison de maître avec escalier à double volée vers 1731, dépendance, 19 ^e s., grand arbre masquant l'édifice à l'O, parc en aval						o		4
EI	1.0.7	Anc. maison de Montcalm-Gozon, corps principal bordé de deux corps latéraux en saillie, façade élégante de style néoclassique datant des transformations de 1744				×	A			1
	1.0.8	Ecole, façade symétrique percée de baies régulières sur deux niveaux, toit à croupes peu pentu, avancé côté lac d'un préau ponctué d'arbres ceint d'un mur, 1881						o		1
	1.0.9	Parking situé au pied de l'école						o		
P	2	Entité inférieure, développement du bâti le long de la route principale, composée de maisons contiguës gouttereaux sur rue côté Jura, plus lâches côté lac, 2 ^e m. 18 ^e s., transf. et adjonctions fin 20 ^e –déb. 21 ^e s.	AB	×	/	×	B			6,7
	2.0.1	Rangée contiguë de maisons villageoises de deux niveaux avec ruraux, mettant en évidence la courbe de la route, remontant jusqu'au m. 17 ^e s.						o		6
	2.0.2	Immeubles de deux niveaux avec commerces au rez-de-chaussée, de caractère urbain, implantés en retrait de la chaussée, espace-rue affaibli par l'élargissement que crée la place où se trouve le parking, fin 20 ^e s.						o		7
	2.0.3	Auberge du Soleil de 1935, accolée à l'administration communale et à la Grande salle en aval, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		7
E	0.1	Domaine du Rosay surplombant la localité, maison forte du 14 ^e s., tours circulaires du 16 ^e s., reconstr., adjonctions et dépendances, 19 ^e s., rénovation insistant sur la blancheur des façades et des espaces intermédiaires, 2003 ; cour intérieure, jardin à la française et vergers contenus par des murs	A	/	×	/	A			8,9
E	0.2	Extension du bâti suivant la courbe de niveau, habitations dès m. 19 ^e s.–dernier t. 20 ^e s.	AB	/	/	/	B			
	0.2.1	Maison paysanne de trois niveaux avec rural, toit en bâtière, jardin potager, 1863						o		

Commune de Bursins, district de Nyon, canton de Vaud

6

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Située au cœur de la Grande-Côte, Bursins est une commune limitrophe de Vinzel qui présente la même caractéristique que sa voisine, à savoir un territoire en forme de lamelle. Le nom du village est attesté sous la forme de Bruzings en 1011, dans un acte restituant l'église Saint-Martin et une partie du couvent de Bursins au couvent de Romainmôtier, puis sous la forme de Brucins en 1031, Brusins en 1248, et Brussins entre 1271 et 1412. Il ferait référence au nom latin Bruccius ou Bruttius suivi du suffixe -anum, faisant allusion au propriétaire d'un domaine rural. L'origine latine témoigne de la romanisation des environs de Nyon aux premiers siècles de notre ère. Des fouilles, conduites vers 1980, révélèrent une épaisse couche de matériaux romains calcinés, tandis que sous l'église, furent mises au jour les différentes phases de construction d'une habitation remontant aux 4^e et 5^e siècles ainsi qu'aux 7^e et 8^e siècles. Sous la route de l'Etraz furent en outre découvertes une trentaine de tombes remontant au Haut Moyen Age et notamment à l'époque carolingienne, témoignant ainsi d'une occupation continue du site depuis l'Antiquité.

Au 11^e siècle, le couvent de Romainmôtier, dépendant de Cluny, ainsi que les seigneurs de Prangins et de Mont-le-Vieux possédaient tous des biens à Bursins. C'est d'ailleurs à cette époque que l'église fut reconstruite en s'inspirant du modèle de Cluny, avant de subir plusieurs transformations ultérieures, au cours des 15^e et 18^e siècles. Paroissiale dès avant 1205, elle l'est toujours restée. Attesté dès 1238, un prieuré fut établi au nord-est du sanctuaire et complètement intégré aux biens de Romainmôtier entre 1326 et 1329. En 1284, la maison des moines fut renforcée par la construction d'un mur massif. Environ un siècle plus tard, de 1371 à 1379, trois tours vinrent s'ajouter au dispositif. En 1434, la localité devint une châtelainie comprenant le hameau aujourd'hui disparu du Vernay. En 1463 est attestée une tuilerie au « Praz des Sauges », dont l'origine remonterait à l'époque romaine ou au Haut Moyen Age. Son activité cessa en 1878. Au 14^e siècle apparut aussi la maison forte du domaine du Rosay. Cette demeure fut réaménagée au cours du 16^e siècle, après avoir été incendiée par les troupes

bernoises lors de la conquête du Pays de Vaud, puis au 19^e siècle, avec l'ajout de dépendances.

Durant la Réforme, la commune reçut plusieurs terres de la vallée de Joux appartenant à l'ancien prieuré de Romainmôtier. Elle fit partie du bailliage homonyme jusqu'à la Révolution vaudoise, époque à laquelle celui-ci se trouva rattaché au district de Rolle. A l'époque bernoise, le prieuré devint le siège des autorités. Ayant toujours fait l'objet d'un entretien régulier, l'édifice finit par acquérir dans la région le surnom de « château ». L'agglomération était à l'époque plus importante qu'un simple village, puisqu'elle détenait par exemple ses propres mesures. En outre, dès 1606, la commune fut équipée d'un four, tandis qu'une Maison de Ville fut aménagée deux ans plus tard, avant d'abriter l'école jusqu'en 1760. Bien reconnaissable le long de la route de l'Etraz par son escalier à rampe droite, l'auberge de l'Ours se dota de sa façade actuelle dès 1670. Quant à la paroisse, elle comprit dès 1536 les annexes de Gilly, Vinzel et Tartegnin. Sa cure fut déplacée en 1622 au-dessus des celliers de l'ancien prieuré, avant d'être reconstruite autour de 1729. A partir de 1685, les réfugiés huguenots affluèrent dans toute la région.

Au début du 18^e siècle, le village comptait 140 paroissiens, un total supérieur au nombre réel d'habitants puisqu'il regroupe d'autres localités, mais donnant néanmoins une indication, puis 264 habitants en 1764. L'agriculture et la viticulture y constituaient les principales ressources économiques. Quelques surfaces pâturables se trouvaient dans la vallée de Joux. Il s'agissait des pâturages de la Bursine, du Milieu et du Cernay qui étaient en possession des bourgeois et non de toute la communauté. Cette classe touchait ensuite des répartitions en bois, fromage et beurre, forme de rétribution qui perdura jusqu'au 19^e siècle. Une fromagerie est attestée en 1797.

Au 19^e siècle, la localité était déjà structurée selon deux axes perpendiculaires, l'un orienté sud-ouest/nord-est le long de la route de l'Etraz, l'autre montant à flanc de coteau, ce dernier axe ayant vu se développer le noyau d'origine, qui, comme l'indique un plan de 1828, atteignait alors déjà son emprise actuelle. Au cours du 19^e siècle, le village connut un certain

développement, notamment avec la construction de bâtiments publics ou communautaires. Ainsi, le corps de logis du « château », autrement dit de l'ancien prieuré, servit de bâtiment communal au début du siècle, puis de logement et d'école dès 1816. Dans la seconde moitié du 19^e siècle apparurent successivement une laiterie, en 1876, un nouveau bâtiment scolaire, en 1881, un éclairage public, en 1886, et enfin, le téléphone, en 1899. Comme en témoigne la première édition de la carte Siegfried datant de 1895, ce développement toucha en particulier l'axe de la route de l'Etraz. Le bâti y est entouré de vignes le long du coteau et de champs cultivés dans la partie inférieure, mais à la différence d'aujourd'hui, la surface dévolue à la viticulture y est moins étendue. Une grande partie du domaine du Rosay, situé à l'extrémité supérieure du bâti, s'étend encore quasiment jusqu'à la lisière de la forêt, et à l'est, le long de la route de l'Etraz, se trouve un autre espace occupé par des champs.

Le niveau de population de Bursins suivit le même type de fluctuations que celle des autres communes de la région, passant de 291 habitants en 1803 à 340 en 1850, s'élevant jusqu'à 426 habitants en 1880, pour ensuite chuter brusquement de 421 personnes en 1920 à 331 en 1930. Si l'agriculture et la viticulture constituaient déjà les principales activités de la population, ce n'est qu'au début du 20^e siècle que la première progressa véritablement, grâce à l'assèchement des marais opéré entre 1918 et 1922, qui libéra de nouveaux espaces de cultures. Dans un second temps, le remaniement parcellaire des coteaux viticoles de Vinzel et de Bursins, qui eut lieu entre 1951 et 1956, donna une nouvelle impulsion à la viticulture ; les chemins viticoles furent alors bétonnés et rendus plus fonctionnels. Une partie du vignoble de Bursins fut autorisée à utiliser l'appellation « Coteaux de Vinzel ».

Dans la commune, le niveau de population tomba au plus bas en 1970, avec 264 habitants, puis connut une croissance régulière qui permit d'atteindre 522 résidents en 2000 et 723 en 2011. Cette augmentation engendra l'extension progressive des quartiers résidentiels, et notamment, dès les années 1970, du quartier en Chenaud, situé au nord-ouest – non relevé –

et ceux bordant la route de l'Etraz, qui se développèrent quant à eux dès les années 1990. Les espaces restés libres à la fin du 19^e siècle furent comblés par des vignes et des habitations individuelles à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Bursins est délimité par les ruisseaux du Merdasson, à l'est, et du Fossy, à l'ouest, qui dévalent le coteau viticole jusqu'au plateau, en aval, autrefois marécageux. La partie située en amont, quant à elle, est couverte de forêts et de pâturages. La localité est implantée au centre de la commune, à la limite entre les vignes et le plateau agricole. Elle se compose de deux noyaux principaux ; le premier, le noyau supérieur (1), est établi le long d'un axe montant qui a engendré une structure en épi. Il se distingue avant tout par la quantité et la qualité des édifices particulièrement bien préservés qui lui confèrent son identité centrale. Quant à la composante inférieure (2), elle s'étire le long de la route principale reliant Vinzel à Gilly, plus ou moins horizontale et parallèle aux courbes de niveaux. De plus petites entités gravitent autour de ces deux groupements : le domaine du Rosay (0.1) tout d'abord, avec sa maison forte du 14^e siècle qui surplombe la localité, puis une extension du bâti (0.2) apparue dans la seconde moitié du 19^e siècle à l'est du noyau supérieur. Les entités bâties sont mises en valeur par le coteau viticole (I) qui forme un remarquable arrière-plan s'étendant de la route principale à la lisière de la forêt. Or, la vigne commence à être grignotée sur sa partie occidentale, le long de la route, par un développement résidentiel (IV) qui constitue ainsi une menace pour la préservation du coteau. En aval, le premier plan est occupé par un plateau agricole (III), qui, par endroit, subit également la pression du développement résidentiel (II), menace qui représente néanmoins un moindre mal par rapport aux agressions que subit le coteau viticole.

Le noyau supérieur

La composante d'origine (1) est structurée par l'axe montant qui s'échappe perpendiculairement de la route de l'Etraz. Elle présente principalement des

maisons vigneronnes, des bâtiments plus cossus et quelques édifices remarquables s'échelonnant du 16^e au 19^e siècle. Etant implanté le long d'une rue en pente, le bâti a généré une structure en épi alternant çà et là avec quelques séquences contiguës. Ces dernières sont composées de maisons vigneronnes de deux niveaux orientées gouttereaux sur rue, tandis que les édifices importants, tels que l'église réformée (1.0.5), la cure (1.0.3) ou l'ancienne Maison de Ville (1.0.1), se détachent de manière isolée. Quelques charmantes placettes mettent en valeur le foisonnement de bâtiments.

Le carrefour par lequel passe la route principale qui longe le pied du coteau est marqué du côté nord par la présence d'un parking (1.0.9), qui confère à l'espace-rue un aspect lâche et élargi. Seul un abri pour le bus couvert d'un toit à croupes vient habiller quelque peu ce côté du carrefour. Le parking offre néanmoins l'avantage de créer un dégagement qui met en évidence l'école (1.0.8), située en amont. Cet édifice de deux niveaux présente une façade symétrique, dont l'axe central est souligné par la porte d'entrée, et une toiture à croupes dotée de trois petites lucarnes. De par sa position frontale en amont du parking, l'école marque le début du noyau supérieur. La perspective de l'axe montant aboutit tout d'abord sur l'ancienne maison de maître de Montcalm-Gozon (1.0.7), transformée en 1744. Cette demeure de style classique frappe par son élégance due, entre autres, à son revêtement en pierre de taille. Elle se compose d'un corps principal, surmonté d'un toit à croupes, situé perpendiculairement à l'axe montant, pavillon dont les deux corps latéraux légèrement en saillie sont coiffés de deux petits toits à croupes. En aval, une cour intérieure donne accès au bâtiment. Au nord, à l'arrière-plan, se distingue l'église réformée remontant au 11^e siècle (1.0.5) et son clocher carré surélevé en 1901. Située du côté occidental de la route, elle est bordée au nord et au sud d'un parterre engazonné contenu par un mur de soutènement qui crée un dégagement et la met bien en évidence. Elle constitue par conséquent un point de repère fort pour l'ensemble du site. Doté d'un chevet polygonal implanté quasiment au ras de la chaussée, cet édifice se caractérise par un plan assez complexe qui résulte de l'imbrication de diverses chapelles et du porche, et qui place le

clocher et sa flèche au centre de l'ouvrage. Par son allure, l'église réformée confère d'emblée à cet espace un caractère central, confirmé par la petite place située en amont, bordée de deux fontaines disposées en enfilade en suivant l'inclinaison de la pente.

Autour de cette place centrale gravitent différents éléments, parmi lesquels l'église réformée, au sud, la cure, reconnaissable à ses volets polychromes (1.0.3), un long édifice de deux niveaux surmontés d'un imposant toit à croupes qui borde la place sur toute la longueur, à l'ouest, puis l'ancienne fromagerie de 1797, située au nord (1.0.2), un modeste bâtiment de plain-pied abrité sous un toit à demi-croupes. A l'est, de l'autre côté de la route, se tient la maison Melly (1.0.6), qui remonte au 15^e siècle et dont le plan rectangulaire laisse entrevoir sa fonction d'origine en tant que maison forte. De même, la tour semi-circulaire datant de la fin du 16^e siècle, que l'on aperçoit depuis la route derrière un grand platane, apporte à l'ensemble un caractère fortifié. Surmontée d'un large toit à croupes, la façade méridionale, transformée vers 1731 et présentant deux niveaux, confère à l'édifice des allures de château classique. Elle est en effet dotée d'un escalier à double volée qui donne accès à un jardin, à l'origine certainement à la française. Ce dernier est délimité à l'est par des dépendances disposées en équerre par rapport au corps central. D'autres dépendances appartenant au domaine sont également visibles, étant accolées à la route quelques pas plus bas, en vis-à-vis de l'église, là où se trouve d'ailleurs l'une des entrées de la propriété. Ce portail d'entrée est bordé de part et d'autre de ruraux, reliés entre eux par une galerie en bois formant un passage couvert particulièrement original et pittoresque. Au nord, le corps principal de cette maison de maître borde un axe horizontal qui s'échappe à l'est sur le coteau.

La petite route qui délimite la partie amont de la place centrale se poursuit en direction de l'ouest, dépasse l'ancienne fromagerie et la cure, pour aboutir sur le flanc occidental du noyau, où se dresse une autre maison forte dite le Château (1.0.4). Cet édifice correspondant à l'origine au prieuré se compose de deux corps formant un L. Il comprend l'ancienne maison forte orientée nord-sud, reconnaissable à son

haut toit à croupes surmonté d'épis de faîtage de 1729. Ce volume frappe par son caractère robuste et massif, impression que vient renforcer le contrefort de 1655 situé à l'angle sud-ouest, tandis que sa disposition, parallèle à la pente, rend le dénivelé du terrain particulièrement visible le long de cette aile. Le second corps de bâtiment orienté est-ouest, qui lui est accolé, correspond aux anciennes dépendances et notamment à une grange. Il comprend à présent deux niveaux surmontés, d'une part, d'un toit à croupe, et de l'autre, d'un toit à demi-croupe. La façade principale, à laquelle on accède par un escalier à rampe, est située légèrement en retrait de la chaussée, laissant la place à une cour bordée d'un platane. En vis-à-vis, deux maisons vigneronnes délimitent l'espace-rue, dont l'une, étant disposée en biais, crée une petite place triangulaire. La route se poursuit ensuite à l'ouest à travers les vignes, offrant par ailleurs un charmant point de vue sur les divers pans ondulants du coteau et, au loin, sur le hameau de Vinzel.

Au nord de la cure, un petit chemin gravit la pente en contournant le côté oriental de la maison vigneronne disposée en biais, doublant l'axe montant principal sur une courte séquence, puis bute sur une route conduisant au domaine du Rosay (0.1). A l'angle sud-est de ce croisement se dresse l'ancienne Maison de Ville remontant au 16^e siècle (1.0.1), un édifice ramassé, dont les façades ne laissent que peu d'espace aux ouvertures. Il est composé de deux niveaux coiffés d'un haut toit à croupes à coyaux. Son caractère robuste est renforcé par des contreforts qui, çà et là, viennent contenir la façade. Etabli en contre-haut de la place centrale, ce bâtiment est néanmoins bien visible de ce point de vue. Depuis la place centrale, le front amont est délimité par une rangée de maisons villageoises qui forme un arrière-plan en contre-haut de l'ancienne fromagerie (1.0.2) et de l'ancienne Maison de Ville, créant d'intéressantes successions de plans. Entre ces deux bâtiments se trouve un espace dégagé agrémenté de quelques arbres et servant de terrasse au restaurant de l'Union. Il est établi dans une rangée de bâtiments bordant le côté oriental de l'axe montant principal. A une échelle plus large, il apparaît que la place centrale située en contrebas est dédoublée en amont par un espace de même emprise, autour duquel se déploie le bâti. A l'échelle de la composante,

la réunion de ces deux espaces constitue un large cadre central.

Le noyau inférieur

Perpendiculairement au noyau supérieur, le long de la Grand-Rue, qui s'étend au pied du coteau selon un axe sud-ouest/nord-est, s'est développé un second noyau (2). Les qualités de cette composante sont dues essentiellement à la longue séquence de bâtiments contigus remontant à la seconde moitié du 17^e siècle (2.0.1). Certains ont subi quelques transformations dès la fin du 20^e siècle. Cette disposition forme une structure linéaire bien définie sur la moitié occidentale de la route. Il s'agit pour la plupart d'anciennes maisons vigneronnes ou villageoises. En revanche, sur la moitié orientale et au centre du noyau, les qualités sont moins éloquentes, les bâtiments ayant été transformés ou construits à neuf à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle.

Depuis l'ouest, l'entrée au noyau est marquée par le front de bâtiments implanté du côté Jura (2.0.1). Il se compose de maisons contiguës formant de petits blocs compacts. Les gouttereaux orientés sur rue ainsi que la hauteur des bâtiments, généralement de deux niveaux, confèrent une belle homogénéité à ce front de rue. Quelques murs coupe-vent, balcons en bois ou lucarnes viennent l'animer. A mi-parcours, une maison se distingue des autres par son escalier à rampe soutenu par une colonne. Il s'agit de l'ancienne auberge de l'Ours installée dans une maison vigneronne avec pressoir et ruraux, dont une écurie. De l'autre côté de la route, des maisons villageoises plus tardives sont disposées de manière discontinues et forment un tissu lâche entrecoupé d'espaces libres et de jardins qui offrent d'intéressantes échappées au sud, en direction du plateau. Bien que la structure de la composante soit linéaire, le tracé de la rue opère en réalité une légère courbe ascendante, avant d'aboutir au carrefour qui le relie au noyau supérieur. Le bâti qui délimite l'espace-rue accentue l'effet de courbure.

Au niveau du carrefour central, l'espace-rue, qui est occupé de part et d'autre par un parking, devient plus large et tend à perdre de sa clarté (2.0.2). A l'arrière de ce parking, toujours côté lac, se dresse l'auberge

du Soleil (2.0.3), un bâtiment de 1935 de deux niveaux présentant une façade régulière coiffée d'un toit à croupes à coyaux, dans lequel se trouve encore un étage. A l'est lui est accolée l'Administration communale, une construction d'un seul niveau dont les ouvertures ont été refaites vers la fin du 20^e siècle. Ces divers objets créent un certain poids autour de cette place, d'autant que l'auberge est située exactement dans l'axe provenant du noyau supérieur, formant ainsi un fond de perspective. Cette dernière ne parvient cependant pas à rehausser les qualités spatiales de cet espace, pas plus que les deux bâtiments sans intérêt, abritant la poste ainsi qu'un commerce, construits ou transformés à la fin du 20^e ou au début du 21^e siècle, qui se dressent de part et d'autre de l'auberge.

En direction de l'est, la Grand-Rue reprend ensuite une allure villageoise, où se succèdent maisons, ateliers et dépendances. La route suit encore la courbe de niveau sur une certaine distance, avant d'opérer un virage brusque vers le sud-est, marquant ainsi la fin de la composante inférieure.

Les autres domaines et extensions

Le domaine du Rosay (0.1), dont l'accès se fait en traversant le noyau supérieur et bifurquant en direction du nord-ouest, est situé à l'extrémité supérieure de la localité. Le domaine se compose de la maison forte remontant au 14^e siècle, dont les diverses transformations et adjonctions entreprises au cours des siècles ont complexifié le plan d'origine, et d'un jardin ceint d'un mur à l'ouest. Il s'agit d'un bâtiment principal bordé de trois cours ou esplanades différentes. Cette propriété bien entretenue a également conservé sa vocation viticole.

En empruntant le chemin d'accès qui passe d'abord devant la Maison de Ville et qui se dirige ensuite au domaine, on aperçoit en premier lieu le verger puis le jardin potager, situé au sud-ouest, en contrebas du mur de soutènement qui contient la route. Ce potager soigné est disposé en damier, évoquant par là les jardins à la française. De l'autre côté de la route, un mur longe la chaussée et marque le début du domaine bâti du Rosay. Il soutient une terrasse ponctuée d'une fontaine qui sert de dégagement et met en évidence la

façade méridionale de l'édifice, qui se compose d'un corps de logis du 16^e siècle comprenant deux niveaux, dont les diverses ouvertures sont disposées de manière irrégulière. Etablie en retrait, cette façade est pourvue d'un passage donnant sur une deuxième cour située plus en amont. Ce qui frappe surtout en observant cette façade, c'est la présence de deux tourelles circulaires peu élevées, ponctuées de petites ouvertures qui viennent encadrer le corps de bâtiment, lui conférant un caractère de château fortifié. La tourelle qui borde la route dispose également d'un pigeonnier.

En remontant le chemin de quelques pas, à l'arrière du mur bordant la route, apparaît la façade occidentale, précédée d'une petite cour autour de laquelle s'organisent les divers corps de bâtiment : deux ailes latérales coiffées de toits à croupes identiques, dont l'une comprend la tourelle avec le pigeonnier, encadrent un corps central de trois niveaux, qui correspond à la maison forte d'origine. L'irrégularité et la diversité des ouvertures, telles que les portes cochères, les fenêtres hautes ou à meneau, témoignent de la complexité du plan intérieur, qui a subi plusieurs modifications. Le corps central est surmonté d'une haute toiture à croupes et à demi-croupes, la plus haute de tout le domaine, ce qui laisse supposer qu'il s'agit du cœur même du bâtiment. Enfin, une vingtaine de mètres plus haut, se trouve l'entrée principale, signalée par un portail, qui une fois franchi donne sur une troisième cour, plus grande, et paraissant immaculée, étant revêtue de graviers blancs. Seuls une fontaine accompagnée de deux arbres viennent l'habiller. Autour de cette cour, au nord et à l'ouest, sont distribuées les dépendances, avec l'édifice principal au sud, dont la façade présente deux niveaux et des baies cette fois-ci organisées de manière plus ordonnée. L'adjonction, à l'angle nord-ouest de la façade, est disposée en saillie et présente un alignement de fenêtres sobre et régulier, témoignant de la reconstruction de toute l'aile qui fut entreprise vers 1830. En considérant l'ensemble de l'édifice, malgré l'imbrication complexe des divers corps de bâtiment, il se dégage une grande homogénéité, générée par l'omniprésence du blanc comme revêtement de façade. Seuls quelques éléments, parmi lesquels des modénatures, ont été laissés en gris, soulignant ainsi l'archi-

ecture. Côté cour, cette blancheur, introduite lors de la restauration des années 2000, apparaît presque excessive, or elle ne diminue en rien les qualités architecturales remarquables de ce domaine chargé d'histoire.

La seconde extension ayant généré un petit groupe (0.2) se situe sur la frange orientale du noyau supérieur. Il s'agit d'un développement survenu dès la seconde moitié du 19^e siècle le long d'un axe horizontal menant à Gilly. Il se compose uniquement de maisons, implantées pour la plupart côté lac et agrémentées de jardins. Une seule habitation fait exception, à savoir une maison paysanne de trois niveaux (0.2.1), donc assez haute, disposée côté Jura et surmontée d'un simple toit en bâtière orienté gouttereau sur rue. Vers le nord-est, la perspective débouche sur le château de Saint-Vincent (0.0.3), domaine richement arborisé, pour ne pas dire calfeutré derrière des barrières végétales ne laissant entrevoir que le sommet des toitures.

Le coteau viticole, le plateau et les extensions

L'une des principales qualités du site consiste dans le fait que le bâti est adossé au coteau viticole, donc en lien direct avec son terroir (I). Les vignes qui tapissent toute la partie amont du versant forment une ceinture uniforme et bien préservée, même si elle s'avère relativement mince par endroit. Le coteau joue par conséquent un rôle majeur en garantissant un arrière-plan qui permet une bonne lecture du site. Quelques éléments interrompent le coteau de façon plus ou moins grave, comme le domaine du château de Saint-Vincent (0.0.3), situé à l'écart de la localité, une demeure remaniée du 17^e au 19^e siècle, qui surprend par sa remarquable toiture Louis XIII. Il s'agit d'un édifice composé de divers pavillons ; le corps principal est surmonté d'un toit en bâtière, tandis que les corps latéraux sont dotés de deux très hautes toitures à croupes, le tout s'inscrivant dans un cadre richement arborisé. Aux abords de la localité, quelques maisons individuelles ou des locatifs de la fin du 20^e siècle (0.0.1) grignotent des espaces sensibles. Etant donné l'importance du coteau, les nouvelles constructions devraient être contenues dans des environnements moins déterminants, tels que

le plateau (III). Enfin, le ruisseau du Merdasson (0.0.2), en partie canalisé, dévale le coteau et contourne par l'est les composantes bâties.

Au pied de l'agglomération, s'étend le plateau, majoritairement dévolu à l'agriculture (III). Les dernières parcelles de vignes encore présentes sur la frange méridionale du noyau inférieur se trouvent réellement menacées par le développement de quartiers résidentiels ; des villas contiguës sont en effet apparues au sein des vignes au tournant des années 2000. La promiscuité de ces habitations (0.0.1) avec le noyau inférieur, d'une part, et le vignoble, d'autre part, rend la lisibilité des espaces particulièrement difficile. Les nouvelles constructions devraient si possible se développer dans les extensions résidentielles déjà amorcées, comme sur la frange sud-ouest de la localité (II). Une dernière extension est apparue plus récemment dans une zone sensible, à savoir dans la partie occidentale de Bursins, le long de la route d'accès. Si quelques habitations individuelles avaient déjà pris possession du coteau viticole, des immeubles (0.0.5) bien plus imposants et de gabarit supérieur se sont emparés de ces espaces, altérant fortement l'entrée occidentale de la localité et la visibilité des composantes d'origine. De telles constructions de type urbain devraient être évitées dans les villages, puisqu'elles risquent fort de dénaturer le site. La présence de l'ancienne fromagerie de 1876 (0.0.6), entre ces immeubles et le noyau inférieur, forme une transition et un retour au caractère villageois, bien qu'elle ait, elle aussi, subi quelques transformations, avec l'adjonction d'un ascenseur à l'arrière notamment.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

	Qualités de situation
---	-----------------------

Qualités de situation évidentes du village inscrit au cœur de la Côte, adossé à mi-chemin entre le coteau viticole et le plateau agricole, situation qui confère au site un caractère tant viticole qu'agricole. Qualités renforcées par la proximité de la forêt qui couvre toute la partie supérieure du coteau et qui

forme un arrière-plan naturel préservé. Nette diminution cependant de la lisibilité de la silhouette du village, en raison des constructions récentes survenues aux abords des noyaux.

	Qualités spatiales
---	--------------------

Qualités spatiales remarquables, en raison de la partition du village en deux axes perpendiculaires, l'un formant une structure montante en épi, marquée par l'église réformée mise en valeur par une esplanade, l'autre formant un espace-rue linéaire présentant sur une bonne séquence une rangée de bâtiments contigus. Qualités légèrement diminuées par l'élargissement de l'espace-rue au niveau de l'intersection des deux noyaux et par l'implantation de bâtiments récents en retrait, sans grande cohésion avec le tissu villageois.

	Qualités historico-architecturales
---	------------------------------------

Qualités historico-architecturales prépondérantes grâce à la présence de bâtiments ruraux et de maisons vigneronnes remontant au 16^e siècle et s'échelonnant jusqu'au 19^e siècle, aux divers édifices et domaines de grandes valeurs, tels que le château reprenant des éléments du prieuré du 13^e siècle, l'église réformée dont les fondations remonteraient au 11^e siècle, la cure installée dans les anciens celliers du château au 17^e siècle, et les maisons de maître transformées ou construites au 18^e siècle, souvent agrémentées de jardins, tant au sein même de la localité qu'à l'extérieur.

2^e version 05.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
511.750/145.291

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse